

05 juin 2015 -17:00

## Première émission d'un titre indexé sur l'inflation sous format EMTN

Hier, pour la première fois, l'Agence de la Dette a émis un emprunt lié à un index d'inflation. Ceci signifie que l'investisseur reçoit chaque année un coupon d'intérêt sur un montant nominal indexé sur la base de l'inflation, en l'occurrence le Euro HCPI ex-tabacco. A l'échéance finale, l'investisseur reçoit le montant nominal indexé de sorte qu'il est rémunéré non seulement par le coupon mais également par l'inflation mesurée selon cet index sur la durée de l'obligation.

Ceci concerne deux émissions dans le cadre du programme Euro Medium Term Notes (EMTN) à respectivement 20 et 25 ans :

- Sur le segment du 20 ans, un montant de 150 millions d'euros a été émis avec un coupon de 0,15%.
- Sur le segment du 25 ans, un montant de 150 millions d'euros a également été émis et le coupon s'élève à 0,25%.

BNP Paribas Fortis est intervenu comme dealer dans ces deux émissions.

Le montant récolté dans le cadre de ce programme EMTN s'élève à présent en 2015 à 3,05 milliards d'EUR. Globalement, l'Agence de la Dette a déjà réalisé un montant d'émissions à long terme de 21,91 milliards d'EUR, soit 61,3% de l'objectif pour 2015.

Agence Fédérale de la Dette  
Avenue des Arts 30  
1040 Bruxelles  
Belgique  
+32 257 47082  
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte  
Directeur Strategy, Risk Management &  
Investor Relations  
+32 470 74 72 79  
[info@debtagency.be](mailto:info@debtagency.be)